

Éducateurs et parents : regards croisés sur le deuil



Quand une personne meurt dans une institution, la discrétion et les tabous sur la mort rendent le travail de deuil difficile tant pour les éducateur·trice·s que pour les parents des autres résident·e·s. Par Nicole Renaud Zurbriggen.

© Fotolia

Par **Nicole Renaud Zurbriggen**, présidente de l'association Cerebral Genève

Cet article publié dans la revue Pages Romandes [1] est le condensé d'un exposé présenté le 1er octobre 2013 dans le cadre du colloque « Le deuil vécu par les professionnels » organisé conjointement par la fondation Clair Bois et la HETS de Genève. Il s'agissait d'évoquer les représentations parentales sur les éducateurs confrontés au décès de leurs résidents.

Notre société comporte un certain nombre de tabous parmi lesquels la maladie, le handicap, la mort et la souffrance des professionnels figurent en bonne place.

En Suisse, pays où la mortalité infantile est inférieure à 4 pour 1000 [2], rares sont les couples à vivre des scénarios impliquant le décès précoce d'un enfant ou encore la nécessité de placer leur bébé en raison d'un handicap grave.

Lorsque notre fils a été admis en institution spécialisée, la directrice m'a glissé que certains éducateurs avaient refusé de s'occuper de lui en estimant que sa prise en charge était trop risquée et que son cas relevait des soins infirmiers. Comment aurais-je pu blâmer ces personnes ? En tant que mère, j'étais moi-même terrifiée à l'idée que mon enfant puisse mourir subitement dans mes bras... Dès lors, le stress des éducateurs est compréhensible, d'autant que leur carrière professionnelle est en jeu.

En Occident, la mort apparaît comme un véritable ennemi qu'il faut combattre à tout prix tant qu'il reste un souffle

de vie et qu'il faut cacher dès qu'elle triomphe. Deux exemples de décès illustrent cette affirmation.

Michaël, un enfant de 8 ans qui vivait en institution, a été retrouvé mort dans son lit un matin de novembre. En l'espace de quelques heures, toutes ses affaires ont disparu et il n'y avait plus aucune trace physique de son existence dans l'établissement. A 14 heures, tout était redevenu apparemment normal.

A contrario, Quentin, a été longuement soigné à l'hôpital avant de succomber à sa maladie. Était-il vraiment nécessaire de l'hospitaliser ? Qui voulait-on protéger ? L'enfant ou le foyer qui l'accueillait ?

A chaque décès, pour autant que l'institution ait pris le soin de prévenir les parents, on adresse ses condoléances à la famille et chacun prie pour que son enfant ne soit pas le suivant. Mais au-delà de l'accomplissement de ces rites sociaux, qui prend le temps de penser à l'ensemble du personnel ? Que peuvent ressentir la secrétaire, le cuisinier et la directrice qui ont côtoyé la personne durant de longues années parfois ? Assez curieusement, rares sont les parents qui se posent cette question. Tout se passe comme si le fait d'être un professionnel dispensait d'accomplir le travail de deuil. Après réflexion, les parents admettent que les éducateurs doivent eux aussi ressentir des émotions pénibles. « Ces enfants sont tellement prenants, ils demandent tellement d'énergie que ça doit être dur de les voir partir après un tel investissement. » Les circonstances du deuil, la durée et la fréquence du lien entre les collaborateurs et la personne disparue sont autant de facteurs qui rendent le décès plus ou moins traumatisant.

« Parfois, on l'apprend par le journal... »

De manière unanime, les parents relèvent l'extraordinaire discrétion des éducateurs en période de deuil. « Ils ne s'épanchent pas... Ils sont formidables, il y a une noblesse en eux. » Si tout est mis en œuvre pour protéger les parents de la peine, ces derniers revendiquent néanmoins le droit d'être informés des décès survenus dans l'institution par la direction. « Parfois on l'apprend par le journal... on ne sait pas pourquoi ils sont morts, comment c'est arrivé et on n'ose pas le demander aux éducateurs... On dirait que c'est un sujet tabou. » La question du deuil amène à débattre des limites de l'investissement professionnel, car l'un des enjeux de la profession d'éducateur consiste à adopter une juste distance vis-à-vis d'autrui.

Dans cette perspective, la sensibilité est perçue comme une qualité à double tranchant. Elle est un atout dans la prise en charge des personnes mais rend les situations affectives difficiles à gérer. Les parents conviennent eux-mêmes qu'il est nécessaire d'adopter une certaine réserve vis-à-vis des pensionnaires pour pouvoir rester professionnel lorsque les circonstances l'exigent.

Sans savoir exactement ce que vit le personnel de façon intime, ils relèvent la nécessité pour les éducateurs d'avoir un lieu où parler. « Il faudrait une cellule avec des professionnels armés pour les soutenir dans cette épreuve... Les parents ne sont pas les bons interlocuteurs. »

En réalité, la notion de « deuil des professionnels » est un peu réductrice dans la mesure où il est lié à des aspects très personnels. Ainsi, le parcours de vie et les croyances liées à la mort peuvent changer considérablement l'impact émotionnel d'un décès sur les individus.

Là où le deuil des professionnels diffère de celui des parents, c'est qu'il peut revêtir un caractère répétitif et peut, au fil du temps, couper toute envie de s'investir. S'il est impossible de ne pas s'attacher un minimum aux personnes dont on prend soin quotidiennement, comment trouver un juste équilibre pour faire face aux séparations ?

Dans certains cas, il est nécessaire d'admettre que la mort peut être un soulagement pour le résident lui-même, sa famille et même ses éducateurs !

Quoi qu'il en soit, la nécessité de clore le cycle relationnel avec le défunt s'impose. Un bilan de la rencontre peut être établi :

- Que s'est-il passé avec cette personne ?
- Quels ont été les bons moments et les périodes plus difficiles ?
- En quoi l'expérience a-t-elle rendu le professionnel différent de celui qu'il était ?

La culpabilité peut aussi tenailler les employés. Plutôt que de se reprocher ce qui a été fait ou la manière dont cela a été fait, l'éducateur doit prendre le temps d'analyser les circonstances qui ne lui ont pas permis d'être tel qu'il l'aurait souhaité. Admettre que l'on a fait « ce qui était possible sur le moment » permet de reprendre de l'énergie pour aller de l'avant.

Mieux apprivoiser la mort

Afin d'aider l'ensemble des personnes à traverser ce moment douloureux, certaines institutions se sont ouvertes à la dimension symbolique des rituels. Ici, on allume une bougie, là-bas, on désigne un lieu de recueillement. Avec le déclin des traditions religieuses, d'autres formes d'expression doivent être réinventées pour répondre aux besoins psychologiques et spirituels des individus.

Chaque décès, si douloureux soit-il, représente l'opportunité de revisiter ses valeurs et ses croyances. Accepter d'accompagner le mouvement naturel de la vie permet sans doute de mieux apprivoiser la mort. Rappelons que, selon l'étymologie, le terme éducateur signifie conduire hors des limites. Dès lors, on peut se demander si le rôle de ce professionnel est parfois d'accompagner les personnes... vers la lumière.

Et une citation de Fontenelle pour ouvrir sur de belles perspectives philosophiques, voire un sourire naissant : « Ne prenez jamais la vie trop au sérieux, de toute façon vous n'en sortirez pas vivants. »

[1] Pages romandes N°2 06/2014, Revue sur la pédagogie spécialisée, les déficiences intellectuelles et développementales. S'abonner à la revue, 4 numéros par année, sur le site internet de [Pages romandes](#). Merci à Mme Nicole Renaud Zurbriggen, mère d'un enfant polyhandicapé disparu, et à M. Olivier Salamin pour avoir autorisé REISO à publier cet article sur notre site.

[2] Office fédéral de la statistique, 2012